



## COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 14 DECEMBRE 2009 – 20h30 – Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise

### **Etaient présents :**

Alain FALGAYRAS. Muriel CRINON. Monique PONS. Fabienne BARAVALLE. Maurice SEIGNERON. Jean-Claude BONNEFOI. Jean-Luc DEPRINCE. Frédéric DELAHAYE. Christian MAILFERT. Alain CARRERE. Philippe NINU. Jacques ESCARNOT. Jean-Luc ISSANCHOU. Delphine CORNE. Gérard FAURE. Francis SEGAUD. Francis DUILHE. Gérard LATAPIE. Odé GUIRBAL. Jean-Louis DUPONT. Philippe TONIN. Henri SOULIES. Bernard DIANA. Rémy THAU. Maurice RAMIREZ. Denys BORDES. René THAU. Bertrand THIBOUT. Jean-Louis COUREAU. Francis GARRIGUES. Yves MEILHAN. Marie-Rose FALGAYRAS. Jean-Claude BOSCH. Christian BERTHET. Claude BUSSO. Jean-Jacques AOUEILLE. André AUZERIC. Jean RIEUNEAU. Patrick PRADINES. Daniel DABASSE. Séverin BEAUDONNET. Serge FORLAY. Julien-Pierre LAPORTE. Michel BORGOLOTTO. René GIAVARINI. Yves NEGRE. Michel DELBREIL. Pierrette GALLINA.

### **Etaient excusés :**

Alain GAUSSENS. Michel BAQUE. Marcel GASQUET. Christian CONSTANTIN. Emilien ROUCOLLE.

### **Participaient également :**

Monsieur Alex Avensac, Contrôleur CCLTG.  
Madame Isabelle Pontac, Comptable CCLTG.  
Madame Jackie Barrau, Comptable CCLTG;  
Madame Sandrine Champié, Agent de Développement Local CCLTG.  
Madame Isabelle Prête, Secrétaire CCLTG.

### **Ordre du jour :**

- ◆ Demandes de subventions.
- ◆ Petite enfance.
- ◆ OPAH de Revitalisation Rurale.
- ◆ Economie :
  - Zones d'activités,
  - ORCA (Opération de Restructuration du Commerce et de l'Artisanat),
- ◆ Décision modificative.
- ◆ Dossiers DGE 2010.
- ◆ SATESE.
- ◆ Législation sociale.
- ◆ Questions diverses.



Monsieur Francis GARRIGUES ouvre la séance en remerciant les délégués du Conseil Communautaire de leur présence.

Monsieur Odé Guirbal a été nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR	EXPOSE
<b><u>Demandes de subventions</u></b>	<p><b>Ces propositions ont été approuvées par les différentes commissions et également par la commission Finances et Personnel.</b></p> <p>Monsieur le Président propose au conseil communautaire d'attribuer les subventions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Association Fermat Lomagne</b> : un complément de 2000 € (rappel une subvention de 3000 € leur a été versée).</li><li>- <b>Comité des fêtes de Gariès</b> : Fête du bon vivre aux pays. Le montant de cette subvention sera fixé lors du vote des orientations budgétaires compte tenu du contexte.</li><li>- <b>Association Les P'tits Loups</b> : 900 € pour l'organisation du 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'association. 2250 € pour divers travaux réalisés dans l'établissement multi-accueil.</li><li>- La demande de subvention pour <b>les séances contées</b> sera étudiée lors des orientations budgétaires.</li></ul> <p><b><u>Les demandes des associations suivantes n'ont pas été retenues</u></b> : Pétanque Lavitoise, association Tai Ji Quan, association pour le développement des soins palliatifs et gymnastique Lavitoise.</p>
<b><u>Petite enfance</u></b>	<p style="text-align: center;"><b>DELIBERATION : VOTE : UNANIMITE</b></p> <p>Monsieur le Président proposera lors du vote des orientations budgétaires d'étudier la prise de compétence pleine et entière de la petite enfance (jeunes enfants de 2 mois et demi à 4 ans). Il sera nécessaire d'évaluer les charges transférées et de modifier les statuts de la Communauté de Communes. Chaque commune devra alors délibérer.</p>

ORDRE DU JOUR	EXPOSE
<p><b><u>Petite enfance</u></b> (suite)</p>	<p>3 élus de la commission affaires sociales ont intégré le Conseil d'administration de l'association « Les P'tits Loups » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Nicole JOUGLAR,</li> <li>- Monsieur Patrick PRADINES,</li> <li>- Monsieur Jean-Louis DUPONT.</li> </ul> <p><b>Rappel :</b> La Communauté de Communes a subventionné l'association « Les P'tits Loups » à hauteur de 117 000 € sur le budget 2009, répartis comme suit : crèche : 97 000 € et RAM (Relais Assistante Maternelle) : 20 000 €.</p> <p>Monsieur le Président demande l'autorisation de leur verser deux trimestres en un au mois de mars 2010 pour leur permettre de couvrir des dépenses et financer les salaires.</p> <p style="text-align: center;"><b>DELIBERATION : VOTE : UNANIMITE</b></p>
<p><b><u>OPAH de Revitalisation Rurale</u></b> :</p> <p>Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (voir document envoyé).</p>	<p>Le cabinet Issot-Riera en charge de l'animation-suivi de l'OPAH a présenté le bilan de l'année 1 (novembre 2008 à novembre 2009).</p> <p>Les résultats sont encourageants tant en terme de contacts que de résultats. 268 propriétaires ont déjà été informés avec une bonne répartition des contacts sur le territoire. Le canton de Lavit qui apparaissait lors du bilan intermédiaire un peu en retrait par rapport à la dynamique du canton de Beaumont s'est rattrapé dans la 2<sup>ème</sup> partie de l'année. En 1 an, 54 logements (8 logements locatifs et 46 résidences principales occupées par leur propriétaires) ont été subventionnés par l'ANAH pour un montant total de subventions de 319 340 €. Les retombées sur l'artisanat local sont non négligeables surtout sur une période qui économiquement n'est pas favorable aux marchés de travaux : les dossiers subventionnés représentent un montant total de travaux de 926 000 € réalisés en grande partie par des artisans locaux.</p> <p>La participation de la Communauté de Communes s'élève en budget prévisionnel à ce jour à 35 611 € correspondant à la réhabilitation de 6 locatifs en loyer conventionné et 3 logements propriétaires occupants en insalubrité.</p> <p>Le calendrier des prochaines permanences a été envoyé dans chaque mairie.</p> <p style="text-align: center;"><b>DELIBERATION : Validation des aides octroyées : vote : unanimité</b></p>

ORDRE DU JOUR	EXPOSE
<p><b><u>Economie</u></b></p>	<p><b><u>Zone d'activité de Bordevieille</u></b> (Beaumont) :</p> <p>Implantation de deux entreprises SOLAGIE PROD et MC PROD (études et installations de panneaux photovoltaïques) pour les professionnels et les particuliers. Ces deux entreprises souhaitent implanter leurs bâtiments sur deux terrains de 3 000 m<sup>2</sup> chacun.</p> <p>Installation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mr COUAILLAC (Entreprise d'électricité générale) sur un terrain de 3 000 m<sup>2</sup>.</li> <li>- Mr LOUDA (Entreprise de combustible) sur un terrain de 6 000 m<sup>2</sup>.</li> <li>- SMEEOM sur un terrain de 3 000 m<sup>2</sup>.</li> </ul> <p>Il ne reste que 2 terrains de 3 000 m<sup>2</sup> qui sont réservés pour l'implantation d'un hôtel de pépinière d'entreprise et de l'Espace emploi / formation.</p> <p>Il ne reste plus de terrain à commercialiser.</p>
	<p style="text-align: center;"><b>DELIBERATIONS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Autorisation de vendre ces terrains</b></li> <li>- <b>Donner l'autorisation aux entreprises SOLAGIE PROD et MC PROD de réaliser un projet de panneaux photovoltaïques.</b></li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>VOTE : UNANIMITE</b></p>
	<p><b><u>Zone d'activité du Coutré</u></b> (Lavit) :</p> <p>Implantation de Vestétic (entreprise coopérative de tri de textiles usagés) sur un terrain de 6 000 m<sup>2</sup> dont 4 000 m<sup>2</sup> de bâtiment. 15 à 20 emplois seraient créés. Il s'agit d'emplois réservés aux personnes en difficultés d'insertion (notamment les femmes).</p> <p>Il ne reste plus de terrain à commercialiser.</p>
	<p style="text-align: center;"><b>DELIBERATION : Autorisation de vendre ces terrains : VOTE : UNANIMITE</b></p>

ORDRE DU JOUR	EXPOSE
<p><b><u>Economie</u></b></p>	<p>La Communauté de Communes pourrait envisager la création d'un second Etablissement multi accueil sur le canton de Lavit afin de faire face à l'arrivée d'une nouvelle population sur Lavit.</p> <p>Afin d'évaluer les besoins en matière de garde collective du jeune enfant (crèche, halte-garderie) sur le territoire de la Communauté de Communes, en coopération avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et la MSA (Mutualité Sociale Agricole), une étude a été réalisée auprès des familles du territoire.</p> <p>Le dépouillement des questionnaires est en cours. Sur 275 questionnaires envoyés, il y a eu 116 retours. Globalement les familles sont favorables à l'utilisation d'un établissement multi-accueil. Une restitution des résultats sera effectuée auprès de la Commission Affaires sociales.</p> <p><b><u>Zone d'activité de Mansonville</u></b></p> <p>Deux scénarios d'aménagement ont été présentés suite au rendu de l'étude préalable réalisée par le cabinet Atelier Urbain qui a eu lieu en octobre 2009. La commission Economie a choisi le scénario 2.</p> <p>Suite au marché de maîtrise d'œuvre pour la création de la zone d'activité de Mansonville, 17 sociétés ont soumissionné. 5 candidats ont été retenus par la commission d'appel d'offres. Ils seront auditionnés le mardi 12 janvier 2009.</p> <p>Une entreprise qui réalise des panneaux d'isolation en bois souhaiterait s'installer sur la zone.</p>
	<p style="text-align: center;"><b>DELIBERATIONS :</b></p> <p style="text-align: center;"><b>- Scénario d'aménagement n°2 retenu et demandes de subvention auprès de l'Etat (DDR), Département et Région.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Vote : Unanimité</b></p> <p><b><u>Etude de faisabilité : hôtel ou pépinière d'entreprises</u></b> (zone d'activité de Bordevieille à Beaumont)</p> <p>L'ADE 82 (CRP Consulting) réalise une étude d'opportunité sur la création d'un réseau d'appui à la création d'entreprise en Tarn et Garonne et notamment sur le territoire de la Communauté de Communes, sur l'opportunité de créer un immobilier pour les créateurs d'entreprises (hôtel d'entreprise ou pépinière). Cette étude sera restituée vers janvier, février 2010.</p> <p>A priori, selon Mr Vincent Costes, l'étude de l'ADE doit permettre de passer en phase de maîtrise d'œuvre.</p> <p>Le maître d'œuvre sera choisi au printemps 2010.</p>

ORDRE DU JOUR	EXPOSE
<p><b><u>Economie</u></b></p>	<p><b><u>Etude de faisabilité Espace Emploi / Formation</u></b> (zone d'activité de Bordevielle à Beaumont)            La Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise souhaite étudier l'opportunité de réunir sur un même lieu les divers organismes oeuvrant dans le domaine de l'emploi, de la formation et de l'insertion sur le territoire.</p> <p>Un cahier des charges est en cours d'élaboration pour choisir un cabinet (Assistance Maîtrise d'Ouvrage) en collaboration avec Monsieur Alain ROUJEAN (Délégation Territoriale d'Aménagement de Castel-Moissac), 3 élus de la commune de Beaumont : (Mme Nicole JOUGLAR, Mme Fabienne BARAVALLE et Mr Serge PERRAULT), et Mme Sandrine CHAMPIE.            Cette étude faisabilité a été évaluée à 13 000 euros.            Une consultation sera lancée auprès de 3 cabinets courant janvier 2010.            Une décision sera prise en février 2010.</p>
	<p style="text-align: center;"><b>DELIBERATIONS :</b></p> <p><b>Autorisation de réaliser une étude de faisabilité d'un montant de 13 000 €.</b>  <b>Lancer une consultation auprès de 3 cabinets.</b>  <b>Réaliser des demandes de subvention au Département et à la Région.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>VOTE : UNANIMITE</b></p>
	<p><b><u>ORCA : Opération de Restructuration du Commerce et de l'Artisanat</u></b></p> <p>La phase 1 est bientôt achevée (Août 2008 – avril 2010). 80% des actions ont été réalisées. Ce qui représente 108 000 € de dépenses pour un budget de 210 000 €. Des subventions de l'Etat, du Département et de la Région ont été sollicitées.            Un bilan qualitatif des actions est en cours.</p> <p>Monsieur le Président présente une synthèse des actions réalisées :</p> <p><u>Octobre 2008</u> :            Zone bleue et nouveau plan de circulation à Beaumont, semaine commerciale.</p> <p><u>Octobre 2009</u> :            Guide artisanat et commerces + plan de villes,            Bourse des locaux vacants de la CCLTG (intranet)            Educ'tour commerçants, professionnels du tourisme et de la santé (vif succès).</p>

	<b>EXPOSE</b>
<b><u>Economie</u></b>	<p><u>Novembre 2009 :</u> Carte de fidélité multi commerce, semaine commerciale. 40 commerçants ont adhéré à la carte de fidélité.</p> <p><u>Aides directes modernisation points de vente :</u> Des aides financières ont été attribuées pour 4 dossiers sur 7 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Grain de Beauté</b> (cabinet esthétique), Mme Sandy TAYAC-GASC à Beaumont de Lomagne : coût des investissements : 18 696 € HT x 20 % qui correspondent à 3 736,70 € d'aides de l'ORCA.</li> <li>- <b>Pompes Funèbres</b>, Mme Sylvie GIRARD (magasin funéraire) à Beaumont de Lomagne : coût des investissements : 4 014 € HT X 20 % qui correspondent à 802,84 € d'aides de l'ORCA.</li> <li>- <b>Boulangerie HERBAUX</b> à Beaumont : coût investissements : 41 633,45 € HT x 35 % qui correspondent à 14 571,70 € d'aides de l'ORCA.</li> <li>- <b>Caves de Lomagne</b> : coût des investissements : 6 624 € HT X 20 % qui correspondent à 1 324,80 € d'aides ORCA.</li> </ul> <p>Le montant des aides accordées pour les 4 dossiers représente 20 436 € HT.</p> <p>Ces dossiers ont préalablement reçu un avis favorable lors des comités de pilotage qui se sont réunis : le 7 juillet 2009, et le 14 décembre 2009. Le prochain aura lieu début février 2010.</p>
	<p><b>DELIBERATIONS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Accorder les aides à la modernisation aux dossiers : Boulangerie HERBAUX à Beaumont et Caves de Lomagne sans financement du Conseil Général.</b></li> <li>- <b>Autoriser la Communauté de Communes à solliciter la phase 2.</b></li> </ul> <p><b>VOTE : UNANIMITE</b></p>
	<p>Monsieur le Président précise que le coût des actions inscrit à la phase 2 a été revu à la baisse en accord avec la commune de Beaumont.</p> <p>Les aides à la modernisation, aux événementiels et l'emploi (poste animatrice à mi-temps de Mme Diane SAUSSOL) seront pérennisées.</p>
	<p><b>DELIBERATION :</b></p> <p>Poste animatrice (mi-temps) Diane SAUSSOL :</p> <p>Le Président sollicite l'accord du Conseil Communautaire pour avancer la trésorerie pour le poste de Diane SAUSSOL sur la phase 2.</p> <p><b>VOTE : UNANIMITE</b></p>

ORDRE DU JOUR	EXPOSE
	<p><b>Remarques :</b>  <b>Monsieur Jean-Luc DEPRINCE</b> souhaite savoir si les commerçants doivent obligatoirement adhérer à Vis Ta Lomagne pour bénéficier des aides à la modernisation.</p> <p><b>Monsieur le Président</b> explique que c'est fortement conseillé. L'association Vis Ta Lomagne regroupe près de 90 adhérents.</p> <p><b>Madame Delphine CORNE</b> demande quelles sont les différentes actions inscrites à la phase 2 de l'ORCA.</p> <p>Monsieur le Président donne le détail des actions inscrites :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signalétique,</li> <li>- Aménagement de sentiers pédestres et cyclables de la base de loisirs de Beaumont jusqu'au centre de ville de Beaumont.</li> <li>- Chèques cadeaux.</li> <li>- Carte de fidélité.</li> <li>- Mise à jour du guide des services.</li> <li>- Animation : revue à la baisse.</li> <li>- Communication : revue à la baisse.</li> <li>- Enveloppe globale des aides à la modernisation : 80 000 € (subventions Etat et Région).</li> </ul>
<b>Décision modificative</b>	<p>Voir document envoyé</p> <p style="text-align: center;"><b>DELIBERATION : VOTE : UNANIMITE</b></p>
<p><b>Dossiers DGE 2010</b> (Dotation Globale d'Equipement)</p>	<p><b>Proposition de dépôts de dossiers DGE 2010 :</b>            Restauration ouvrage d'art MAUBEC VC 4 : coût estimatif 84 760 € TTC.            Restauration ouvrage d'art GENSAC VC 5 : coût estimatif 34 600 € TTC.            Restauration ouvrage d'art FAUDOAS VC 3 : coût estimatif 48 000 € TTC.            Aménagement sécuritaire carrefour Mansonville VC 1 : coût estimatif 80 000 € TTC</p> <p style="text-align: center;"><b>REMARQUE</b></p> <p>Monsieur Gérard FAURE demande si ces dossiers DGE font partis du programme 2010.</p> <p>Monsieur le Président lui répond par l'affirmative. La date limite du dépôt des dossiers était fixée au 11 décembre 2009.</p> <p style="text-align: center;"><b>DELIBERATION : VOTE UNANIMITE</b></p>



ORDRE DU JOUR	EXPOSE
	<p><b><u>Autres dossiers de demandes de subventions :</u></b></p> <p><b>Intempéries sur voirie Mai 2008 :</b> Suite à l'estimation des dégâts, un dossier de demande de subvention a été déposé auprès du Conseil Général : Montant des dégâts : 100 940 € environ. Subvention accordée : 30 917 €. 1<sup>er</sup> versement perçu de 16 534 €. Solde en attente de versement : 14 383 €.</p> <p><b>Tempête KLAUS :</b> Suite à l'estimation des dégâts, un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de l'Etat. Montant des dégâts : 238 209 € environ. Subvention accordée par arrêté préfectoral : 95 283 €.</p>
<p><b><u>SATESE</u></b> (Service d'Assistance au Traitement des Effluents et au Suivie des Eaux)</p>	<p>La Communauté de Communes bénéficiait jusqu'à présent gratuitement des services du SATESE concernant un appui technique dans le domaine de l'assainissement. La Communauté de Communes doit désormais participer au financement du service. Une nouvelle convention doit être signée entre la Communauté de Communes et le Conseil Général. La rémunération annuelle et forfaitaire de la Communauté de Communes au SATESE sera fixée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assainissement non collectif : 0,10 € par habitant.</li> <li>- Rémunération annuelle : environ 1000 €.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>DELIBERATION : VOTE : UNANIMITE</b></p> <p><b>Remarque :</b> Monsieur le Président précise que la Communauté de Communes envisage de prendre la gestion des contrôles des assainissements non collectifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2010. Le Conseil Communautaire devra également se prononcer sur le mode de fonctionnement pour réaliser le contrôle des assainissements autonomes : soit le confier à une société ou embaucher un technicien. Des contacts seront pris auprès des différentes Communautés de Communes.</p>
<p><b><u>Législation sociale :</u></b> <b><u>document unique</u></b></p>	<p>La réglementation a créé l'obligation pour toutes les collectivités d'élaborer un document unique relatif à l'évolution et l'évaluation des risques professionnels. Le cabinet esprit formation (en collaboration avec Michel PEYRONNE, ACMO Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité) se propose d'accompagner, d'élaborer les différents documents et de mettre en place la documentation qui sera évolutive. Subvention possible à 100 %.</p> <p style="text-align: center;"><b>DELIBERATION : VOTE : UNANIMITE</b></p>

ORDRE DU JOUR	EXPOSE
<p><b><u>Tourisme</u></b></p>	<p><b>Circuit de randonnée Lavit / St Clar :</b>            La Communauté de Communes en collaboration avec la Communauté de Communes Cœur de Lomagne met en place un circuit de randonnée « Camin de mercats » reliant St Clar à Lavit. Son inauguration est prévue le 25 avril 2010.            Les dépenses liées à l'aménagement du sentier représentent 3259,12 € HT. Une subvention de 50 % sera sollicitée auprès du Département à hauteur de 1764, 56 €            Monsieur le Président précise que d'autres sentiers de randonnée sont en cours de création sur le Tarn et Garonne.</p>
<p><b><u>Questions diverses :</u></b></p> <p><b>Investissements</b></p>	<p>Monsieur le Président présente les différents investissements réalisés ou à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- zones blanches : opérations soldées. Il reste à percevoir de l'Europe une subvention de 61 000 €.</li> <li>- restructuration des locaux : quelques travaux à payer. Il reste à percevoir une subvention du Département de 51 000 €.</li> <li>- voirie : acquisition matériel en cours (broyeur branches, camion polybenne, véhicules de liaison).</li> <li>- achat d'une plaque vibrante : 4784 € TTC (reliquat de crédits).</li> <li>- travaux voirie : 75 % du programme a été réalisé.</li> <li>- Ouvrage d'art Marignac : achevé.</li> <li>- Ouvrage d'art Faudoas : 1<sup>er</sup> trimestre 2010.</li> <li>- Ouvrage d'art la Glacière (Beaumont) : 1<sup>er</sup> trimestre 2010.</li> <li>- Route de Vigueron : achevé.</li> <li>- Appel d'offre lancé pour l'achat d'un tracteur épaveuse.</li> <li>- Le marché bitume va être relancé.</li> <li>- Réfection de la petite pièce attenante au garage de la Communauté de Communes. L'atelier et la salle des agents seront également mis aux normes (douche, local, WC ...).</li> </ul> <p><b>Monsieur le Président</b> soumet au Conseil Communautaire le projet de création d'une serre communautaire afin de venir en aide aux communes les plus démunies.</p> <p><b>Monsieur Alain CARRERE</b> explique qu'il faut du personnel compétent pour y travailler. Il faut également cibler les fleurs que les communes souhaitent planter.</p> <p><b>Monsieur Jean-Luc DEPRINCE</b> rajoute que ce projet peut entraîner une concurrence déloyale pour les pépiniéristes. Chaque commune pourrait transmettre ses besoins afin de réaliser une commande groupée</p> <p><b>Monsieur René THAU</b> suggère que les communes perçoivent à la place une subvention pour le fleurissement.</p> <p>Au vu des débats, Monsieur le Président préfère reporter ce projet de création.</p>

ORDRE DU JOUR	EXPOSE
<p><b><u>Haut débit</u></b> <b>(Internet et téléphonie illimitée)</b></p>	<p>Le réseau d'accès à Internet haut débit est opérationnel sur les 10 communes. La société Inéo Infracom Suez a implanté le réseau et effectue sa maintenance. Xilan (ex Wifiland) exploite techniquement et commercialement le réseau pour le compte de la Communauté de Communes.</p> <p><u>Commercialisation</u> :</p> <p>Après 11 mois de mise en service du réseau, 144 abonnés (sur 450 abonnés potentiels) sont connectés au réseau et satisfaits de la qualité du service internet haut débit. Ce nombre est satisfaisant mais il peut être optimisé. La téléphonie illimitée est en cours de lancement : 11 abonnés à ce jour. La qualité du service hotline Xilan est à améliorer.</p> <p>Afin d'optimiser la prospection commerciale de terrain, la Communauté de Communes met à disposition de Xilan, un bureau pour un commercial rémunéré par Xilan à mi-temps.</p>
<p><b><u>Emprunt</u></b></p>	<p>Proposition de taux de la Caisse Régionale du Crédit Agricole : 2,55 % et Caisse d'Épargne : 2,35 % 200 K€ sur 5 ans pour financer le programme complémentaire de voirie. Banque retenue : caisse d'Épargne. Délibération prise par la commission Finances et Personnel.</p>
<p><b><u>Autres questions diverses</u></b></p>	<p><b>Monsieur Frédéric DELAHAYE</b> propose la création d'une commission Environnement et Développement Durable afin d'aborder les projets sur le développement durable.</p> <p><b>Monsieur le Président</b> explique que la Communauté de Communes aborde la notion de développement durable dans ses projets tels que l'OPAH de Revitalisation Rurale, l'agriculture (le projet APPEAU). Monsieur le Président demande à Monsieur Henri SOULIES (vice président de la commission agriculture) de présenter le projet APPEAU. La proposition de création d'une commission Environnement et Développement Durable est soumise à l'ensemble des délégués du Conseil Communautaire.</p> <p>Suite à l'appel à candidature, la commission Environnement et Développement Durable est constituée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mr DELAHAYE Frédéric,</li> <li>- Mme PONS Monique,</li> <li>- Mr NINU Philippe.</li> </ul>

ORDRE DU JOUR	EXPOSE
<b><u>Autres questions diverses</u></b>	<p><b>Monsieur le Président</b> informe les délégués du Conseil Communautaire que l'association des Amis du château de Gramont est dissoute. Le festival de musique ne sera plus organisé.</p> <p>Monsieur le Président propose de mettre en place un festival culturel sur le territoire de la Communauté de Communes. Cette proposition sera soumise aux orientations budgétaires.</p> <p>Il faudra constituer un Comité de pilotage</p>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est clôturée à 22h40.

Monsieur le Président propose de prendre le verre de l'amitié offert par la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise.

**Le Président**  
**F. Garrigues**

